

enssib

Ecole Nationale Supérieure
Des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

**LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
DE PARIS XI-SECTION SCIENCES**

Sous la direction de Marie-Cécile BOUJU

Franck SMITH

2001

Remerciements

Le bon déroulement de ce stage doit beaucoup à l'accueil chaleureux qui m'a été réservé par l'ensemble du personnel de la section Sciences d'Orsay et à la grande liberté d'observation et d'action qui m'a été consentie.

Que Madame MOTAIS DE NARBONNE, Directrice du SCD, Monsieur ENCRENAZ, Chef de section , Mesdemoiselles BURTIN et BOUJU, responsables des services Accueil et Acquisitions, Madame ZENTZ, responsable du service Périodiques trouvent ici plus particulièrement l'expression de ma reconnaissance pour leur souci constant de me faire partager au mieux la réalité de leur fonction et le fruit de leur expérience.

Que Madame CHAPUIS, au nom de tous ses collègues de la section Médecine soit également remerciée pour m'avoir permis de découvrir avec profit son établissement.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 2 |
| PRESENTATION ET ACTUALITE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL.. | 4 |
| 1. Le fonctionnement de la section | 4 |
| 1.1. Locaux et matériels | 4 |
| 1.2. Publics et collections..... | 5 |
| 1.3. Le personnel et les services | 7 |
| 2. Une triple actualité | 10 |
| 2.1. Le choix d'un SIGB, projet du SCD..... | 10 |
| 2.2. Le passage au SU..... | 12 |
| 2.3. La documentation électronique | 13 |
| UNE ACTIVITE QUOTIDIENNE CENTREE SUR L'ACCUEIL- FORMATION..... | 16 |
| 1. Accueillir et informer | 16 |
| 1.1. Les visites | 16 |
| 1.2. La fonction d'accueil et d'information | 17 |
| 1.3. Les manifestations et événements culturels..... | 18 |
| 2. Renseigner pour contribuer à former | 19 |
| 2.1. Le CIEL et le système de cotation..... | 19 |
| 2.2. Le renseignement bibliographique | 20 |
| 3. Initier, voire enseigner : la mission de formation | 22 |
| UNE ACTIVITE SPECIFIQUE : DOSSIER TECHNIQUE SUR LE FONDS MAISON DE LA CHIMIE | 23 |
| 1. Bilan de l'existant | 24 |
| 2. Réalisation d'outils de valorisation du fonds | 26 |
| CONCLUSION | 28 |

INTRODUCTION

Ce rapport rend compte d'un stage de 12 semaines effectué au Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université Paris-Sud

L'Université Paris-Sud (UPS), encore appelée Paris XI, se compose de quatre Unités de Formation et de Recherche (UFR) et trois Instituts Universitaires Technologiques (IUT). Si la Présidence et la majorité des services centraux se trouvent à Orsay, l'UPS s'étend en réalité sur 5 sites géographiques différents. L'UPS, créée en 1970, accueille environ 30000 étudiants¹ et 1780 enseignants chercheurs, tandis qu'elle dispose d'un budget annuel de 800 millions de Francs et que le montant de son contrat quadriennal s'élève à plus de 500 millions de Francs.

La Faculté des Sciences² est installée sur le vaste campus d'Orsay dans un environnement scientifique exceptionnel du fait de la proximité de laboratoires du CNRS, du CEA, de l'INRA, de l'INRIA, de l'Ecole Polytechnique par exemple. Bien que pluridisciplinaire, l'UPS reste marquée par ses origines qui remontent aux années 1950. La construction de l'Institut de Physique Nucléaire (IPN) dans le contexte du développement de la physique et de la chimie nucléaire en France s'accompagna en 1958 du transfert d'enseignements de la Faculté des Sciences de Paris à Orsay où naissait le Centre scientifique d'Orsay (CSO)³.

¹ dont 2500 étudiants étrangers issus de 110 pays. Elle offre un large éventail de formations; 2000 étudiants suivent ainsi une formation d'ingénieur, une Licence professionnelle, un DESS ou un Magistère tandis que 1000 étudiants sont inscrits dans l'un des 78 DEA proposés et que 650 soutiennent chaque année une thèse.

² Le terme de Faculté est ici préféré à celui, officiel, d'UFR en raison de son usage plus courant à Paris XI.

³ Le CSO accueille aujourd'hui près de 13000 étudiants (selon une ventilation un peu atypique avec 43% d'étudiants inscrits en premier cycle, 35% en deuxième cycle et 22% en troisième cycle), 2100 thésards et 850 enseignants chercheurs, il abrite 50 laboratoires de recherche.

Le SCD regroupe les différentes sections de la Bibliothèque Universitaire (BU) installées dans chacune des UFR concernées ainsi que leurs annexes, les 3 bibliothèques d'IUT plus 20 bibliothèques de recherche dont l'importante Bibliothèque de Mathématiques qui partage avec la section Sciences de la BU le Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique (CADIST) Mathématiques. Le déroulement du stage a permis d'appréhender le fonctionnement du SCD dans son rôle de coopération et de mutualisation des ressources et des politiques documentaires. Il fut néanmoins, en raison de mon affectation, plus spécifiquement l'occasion de participer à la vie de la section Sciences. A la fois dans le cadre de l'intégration à une équipe, de la prise en compte d'un fonctionnement interne, d'une initiation ou d'un approfondissement bibliothéconomique selon les cas, et dans le cadre de projets en cours, au niveau de la section ou du SCD, touchant aussi bien à l'organisation des tâches qu'à la proposition de services aux usagers.

Le stage s'est effectué sur la base d'une présence de 35 heures hebdomadaires réparties sur 9 demi-journées. Ce temps fut pour moitié consacré à cette découverte de l'établissement, de la diversité des fonctions d'un conservateur et pour moitié occupé à la réalisation d'un mémoire d'étude sur un Fonds détenu par la Section, le Fonds de la Maison de la Chimie.

Sans que cela nuise à une circulation à travers tous les services, à la diversité des tâches effectuées et à une participation aux réunions de la section et de ses différents départements, j'ai été plus particulièrement affecté, après une concertation qui tenait compte des intérêts de l'établissement et de souhaits personnels, au service de l'accueil, communication, formation et installé dans le bureau de sa responsable.

PRESENTATION ET ACTUALITE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

1. Le fonctionnement de la section

1.1. Locaux et matériels

Sans refaire l'histoire de la bibliothèque⁴ mais plutôt pour évoquer les avantages et les contraintes qui en découlèrent, rappelons que la BU Sciences d'Orsay fut construite entre 1960 et 1962 et qu'elle prenait alors la forme d'un vaste bâtiment indépendant (le bâtiment 407 aujourd'hui) de près de 9000 m² organisé autour du magasin, parallélépipède haut de sept niveaux et d'une surface totale de 3900 m². On retrouvait là les caractéristique d'une bibliothèque traditionnelle privilégiant les fonctions de conservation et de communication indirecte, cependant que les salles de lecture jouissait d'un bon éclairage naturel grâce à de nombreuses baies vitrées.

En 1991, alors qu'avait été mis en place le libre accès, des travaux de grande ampleur contribuèrent à en changer la physionomie intérieure pour mieux l'adapter aux attentes des lecteurs en terme de services offerts au public. Des salles de travail en groupe et une salle multimédia à laquelle on assigna des fonctions de lecture, d'espace de culture générale et d'étude, de travail en groupe et de consultation tous supports (espace audiovisuel, Internet et laboratoire de langues) furent inaugurées.

Aujourd'hui se profile pour la bibliothèque un troisième chantier de grande ampleur dans le cadre d'un projet à l'échelle de l'Université. Il s'agit pour Paris XI d'assurer la mise en sécurité des différents bâtiments conformément aux normes en vigueur (principalement sur la prévention des incendies), sous la forme d'un marché public découpé en 12 lots dont l'un concerne plus particulièrement le bâtiment 407. Les aménagements prévus ne manqueront

⁴ Pour de plus amples détails, on lira avec profit GARNIER G., "La nouvelle bibliothèque universitaire d'Orsay", *BBF*, Paris, n°12, 1962, p. 565-570 ainsi que BALLY T., "La modernisation des locaux de la bibliothèque scientifique d'Orsay", *BBF*, Paris, t.37, n°2, 1992,p.58-61.

pas d'avoir des répercussions sur l'activité de la bibliothèque qui souhaite à cette occasion augmenter les espaces destinés au public et aux collections en libre accès, tandis que la surface des magasins devrait diminuer de 20%. D'ores et déjà un groupe de travail est chargé de faire le lien avec une autre réflexion en cours sur le réaménagement de la vaste salle des Périodiques pour anticiper au mieux les implications du chantier à venir et poursuivre l'adaptation des trois niveaux comportant des espaces publics. Actuellement, les lecteurs ont accès au rez-de-jardin, dévolu aux Périodiques, au prêt entre bibliothèques, au réseau des bases de données et de la documentation en ligne; ils trouvent au rez-de-chaussée la banque de prêt, la banque d'accueil et de renseignement ainsi que la grande salle de lecture; enfin, à l'étage, s'étend la grande salle réaménagée en 1991 et déjà décrite.

1.2. Publics et collections

Le nombre d'étudiants inscrits à l'UFR de Sciences stagne globalement autour de 13000, avec comme à l'échelon national une baisse des inscrits dans les filières scientifiques que compense une hausse des effectifs en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). L'Informatique et la Biologie sont les deux plus grosses filières, suivies par la Physique, les STAPS et les Mathématiques tandis qu'un troisième groupe rassemble les plus petites filières de Chimie, Médecine (PCEM), Sciences de la Terre et Astronomie. Suivre l'évolution des ces filières pour adapter en conséquence, et parmi d'autres critères, la politique documentaire est un impératif pour la section. La BU a vocation à accueillir tous ces étudiants mais aussi un public d'enseignants chercheurs nombreux sur le campus. Les inscrits à la bibliothèque se chiffrent à 8056 personnes dont 7815 lecteurs universitaires et 241 autres lecteurs.⁵

La section Sciences et son annexe STAPS fonctionnent au quotidien largement sur le principe du libre accès, même si le magasin abrite encore

⁵ Dans le détail, on compte 3210 étudiants de 1^{er} cycle, 3319 pour le 2^{ème} cycle, 972 pour 13^{ème} cycle et 314 enseignants chercheurs.

une partie non négligeable des collections (55 % pour les monographies et 90 % des périodiques, principalement sur des critères de fréquence de consultation). En 2000, le taux de rotation s'établissait à 0,97 pour les ouvrages empruntables avec une rotation moyenne importante des ouvrages d'Informatique, de Mathématiques et de Biologie, à l'opposé une rotation moyenne faible des Généralités, des ouvrages de langues, d'Astronomie, d'Histoire des sciences et de culture générale (faible intérêt des étudiants et/ou des titres disponibles ?).

La section et son annexe offrent environ 58500 titres de monographies pour 118.500 exemplaires et plus de 1.100 documents audiovisuels dans le cadre du Fonds Sciences en vidéo et du Fonds d'Etude des Langues. L'accroissement des collections s'est poursuivi à un rythme régulier entre 1998 et 2000 autour de 2300 titres pour 5300 exemplaires par an. Le budget du service est stable autour de 1,03 million de Francs pour les acquisitions de monographies et la reliure. Il permet d'acquérir 2/3 de documentation française et 1/3 de documentation étrangère. En matière de politique documentaire, un équilibre est recherché par niveau avec 1/3 d'acquisitions pour le 1^{er} cycle, 1/3 pour le 2^{ème} et 1/3 pour le 3^{ème} (même si ce dernier point se révèle à l'expérience difficile à tenir) tandis que la part des Généralités est en augmentation et que s'étoffe le fonds d'Histoire des Sciences en prévision de l'introduction de cet enseignement en 1^{er} cycle. La concertation entre les acquéreurs est un élément important pour la cohérence de la politique documentaire mais aussi pour le bon fonctionnement du service, compte tenu des contraintes de calendrier budgétaire qu'il est à l'évidence parfois difficile de faire respecter. Il faut en effet à la fois encourager la régularité dans les acquisitions tout au long de l'année, préparer les derniers trains de commande, et anticiper la préparation du budget 2002.

La plus grande difficulté observée concernant la politique documentaire réside certainement dans la mise en place d'un désherbage concerté, sur des critères plus qualitatifs que quantitatifs comme c'est actuellement le cas. Les magasiniers chargés du rangement des ouvrages en libre accès ont, à ce sujet, plusieurs fois signalé la nécessité d'un refoulement d'exemplaires en magasin

pour cause de saturation de certains rayonnages. Cependant, cette solution doit être envisagée à la lumière d'une réflexion plus large sur l'aménagement des espaces publics, leur surface, leur mobilier et l'accroissement recherché du libre accès ainsi qu'à l'aide de statistiques plus fines sur la rotation des collections.

Pour les Périodiques, la section met à disposition de ses lecteurs plus de 3.600 titres sous forme imprimée dont 307 vivants. Le budget des périodiques, hors bases de données et documentation électronique qui seront abordés après, représente 1.340.000 Francs⁶ dont plus des 4/5 sont consacrés aux périodiques étrangers, ce qui reflète bien les particularités de la documentation en sciences.

1.3. Le personnel et les services

51 personnes travaillent à la section, dont 17 relèvent de la catégorie A, 10 de la catégorie B (sous -représentation qui se retrouve dans de nombreuses autres bibliothèques), et 24 de la catégorie C⁷.

Une semaine de visite fut organisée du 3 au 7 septembre à l'intention des nouveaux arrivants et des stagiaires dans le but de leur présenter leurs collègues, l'activité des différents services et les locaux tandis que le Chef de section la clôtura par une réunion de tous les personnels, conviés à une mise en perspective de l'année et des différents projets.

L'organigramme de la section⁸ organise la répartition des activités de la bibliothèque entre 6 services. Le service des systèmes d'information prend en charge le catalogue informatisé et la gestion du parc informatique en relation avec le Centre de Ressources Informatiques (CRI) de l'Université, il assure la coordination du catalogage. Le Service des Acquisitions gère avec le service des Périodiques et du Peb (Prêt entre bibliothèques) la mise en œuvre de la politique documentaire par le suivi des acquisitions et des abonnements. Le service de l'Accueil, de la communication et de la formation s'occupe plus

⁶ Les crédits documentaires de la section avoisinent au total quelque 3 millions de Francs.

⁷ Voir pour plus de détail en Annexe p. I la composition du personnel.

⁸ Voir en Annexe p. II.

spécifiquement des services aux publics. Le service de la gestion des espaces, des collections et de la communication des documents conjugue la circulation des documents, le mobilier et la supervision des magasins. Enfin, le service des affaires financières et administratives et de la logistique assure la le secrétariat, la gestion administrative du personnel, la comptabilité et l'entretien courant des locaux.

J'ai pu constater pour ma part, grâce aux 3 réunions de direction de section, aux 3 réunions des services Acquisitions, Accueil, Gestion des espaces et des collections auxquelles il m'a été donné d'assister, l'importance des réunions de service, de section ou des entretiens dans la circulation de l'information et la motivation des agents. Ces moments sont, ou devraient être, des occasions de prendre en compte les interrogations que suscitent tout projet ou toute réorganisation, d'entendre et de valoriser des suggestions, mais plus encore d'associer chacun des personnels à la bonne marche d'un établissement. Sans céder à une multiplication stérile de réunions, sans renoncer aux prérogatives de décision attachées aux fonctions de direction, ni perdre de vue les tâches statutairement imparties, les réunions, entretiens ou groupes de travail peuvent heureusement contribuer à introduire de la souplesse et encourager l'esprit d'initiative, tout en surmontant les tensions inévitables liées à la personnalité de chacun ou à des réflexes de corps parfois vivaces.

La gestion du personnel vient à occuper un temps important dans l'activité quotidienne d'un chef de service ou de section. Par exemple, la répartition des horaires et des permanences de service public des magasiniers soulève des difficultés liées à l'organisation des tâches au sein de la section. Ils y assurent les permanences de prêt et de retour ainsi que les permanences en salle multimédia et en salle des Périodiques, alors même qu'elles supposent une part de renseignement bibliographique traditionnellement dévolu aux personnels de catégorie A ou B. Ces personnels se chargent des permanences d'accueil et de renseignement. Une réunion des magasiniers a fait émerger, en marge de l'ordre du jour, la revendication d'un partage plus équilibré, moins en termes d'heures de permanence que de tâches accomplies, entre personnels

des différentes catégories. Une réunion postérieure du service Accueil permettait d'engager, à titre expérimental avant évaluation, l'instauration d'une permanence quotidienne de renseignement bibliographique assurée par les personnels de catégorie A et B en salle des Périodiques et une meilleure présence de leur part en salle multimédia. Cette décision annoncée faisait écho à une réunion de direction de la section qui s'interrogeait sur les possibilités d'amélioration du renseignement bibliographique en salle des Périodiques pour fidéliser un public trop rare, essentiellement composé de chercheurs ou d'étudiants de 3^{ème} cycle. Cet exemple permet de saisir la nécessité d'agir de façon transverse et coordonnée, au moins dans la prise de décision.

La même observation vaut pour la gestion des notes et des promotions, loin d'être anodine puisqu'elle recoupe une obligation administrative mais entraîne aussi des considérations matérielles (rythme d'avancement) et morales (reconnaissance du travail). Il faut alors savoir respecter une sensibilité propre à chacun et trouver le temps nécessaire pour l'écoute et l'explication. Au cours d'une réunion de direction de la section, j'ai pu observer les procédures de notation, qui tiennent compte de l'activité des agents durant l'année écoulée au regard de la définition des fonctions, de leur capacité à travailler en équipe et à s'adapter à de nouveaux outils et des résultats d'un entretien d'évaluation. J'ai pu saisir comment s'effectue la préparation d'une Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) à partir des propositions de chaque section concernant les possibilités de promotions de corps ou de grade communiquées par le Ministère, pour lesquelles l'évolution dans la carrière, la préparation de concours, les actions de formation entreprises sont des critères essentiels d'appréciation.

Le mois de septembre m'a donné l'occasion d'assurer 4 permanences de prêt et de retour, de participer à la préparation (édition et pliage) des lettres de relance, de réaliser des travaux d'équipement des ouvrages (pose de codes barres et plastification) tandis qu'à partir du 19 septembre je fus inscrit au planning hebdomadaire des plages de service public à la banque d'accueil et de renseignement. Outre qu'elles m'ont permis d'appréhender concrètement

des tâches habituelles de différents agents, ces activités m'ont rendu rapidement familier du catalogue informatisé et du logiciel de prêt. Elles ont surtout facilité mon intégration immédiate au personnel de la section dans sa diversité.

2. Une triple actualité

2.1. Le choix d'un SIGB, projet du SCD

Ce projet, après la campagne d'informatisation initiale de 1989, est conduit à l'échelle du SCD, même s'il ne concerne dans un premier temps que les différentes sections de la BU sachant que 2 bibliothèques d'IUT ont précédé le mouvement et qu'une intégration des autres composantes du SCD reste un objectif à moyen terme. Un chef de projet rattaché à la Directrice du SCD en assume la charge depuis deux ans. A ce titre, il a dirigé du 20 septembre au 11 octobre l'ouverture des plis et l'examen des offres des trois soumissionnaires finalement retenus, les sociétés Ever (pour le produit Loris), Datapoint (produit Aleph) et Epixtech (produit Horizon)., ce qui marque l'entrée du projet dans sa phase active.

L'état de l'existant dans la section laisse apparaître une informatisation inachevée. La section dispose d'un embryon de SIGB avec le produit Noé décliné en un logiciel Mobicat (catalogue informatisé des monographies, des thèses après 1989) et un logiciel Mobibop (gestion des prêts). En revanche un logiciel Jump développé sur mesure sous une base Access permet de gérer les acquisitions, tandis que le bulletinage et le suivi des commandes de périodiques sont gérés sous une base Excel, sachant que le bulletinage continue d'être effectué manuellement.

L'enjeu de la réinformatisation réside pour la BU dans la possibilité de parvenir à une uniformisation des procédures entre sections, un catalogue commun offert aux lecteurs et l'anticipation d'un portail documentaire. Pour la section, il permettra aux lecteurs de disposer d'un catalogue en ligne, et au

personnel de conduire une gestion unifiée de tous les types de documents et un traitement informatique de toutes les étapes du circuit du document).

Ayant suivi dans le cadre du premier semestre de scolarité à l'ENSSIB un enseignement sur la conduite d'une (ré-)informatisation de bibliothèque, le projet en cours à la BU de Paris XI m'a permis de confronter cet enseignement théorique avec une situation de terrain. Admis à participer à deux commissions de dépouillement de marché (circulation du document et périodiques), j'ai pu cerner la méthode de travail pour le dépouillement d'un marché de cette nature. Chacune des commissions, ouverte à des représentants de toutes les sections, prend connaissance des documents annexes fournis par les sociétés. Ensuite commence le travail de dépouillement au sens strict avec l'examen détaillé des grilles de réponses qui permet de relever les spécifications non fournies et l'émission de réserves tandis que sont accordés des ordres de priorité à ces spécifications (impératif, souhaité, accessoire) par rapport aux demandes exprimées dans le Cahier des clauses techniques particulières (CCTP). La deuxième étape consiste à dresser la liste des questions à poser à chacun des soumissionnaires par écrit ou dans le cadre d'une démonstration facultative, qui eut lieu à Orsay courant novembre tandis que le chef de projet avait pu visiter des bibliothèques équipées de l'un ou l'autre des produits.

Enfin, un rapport de choix est rédigé après le classement argumenté des soumissionnaires. La procédure très codifiée d'un tel marché m'a amené à mieux saisir la valeur du CCTP, qui conditionne jusqu'à un certain point les réponses des soumissionnaires et fixe le cadre des précisions à demander. Sa rédaction mérite le plus grand soin, avec une réflexion avancée sur les besoins réels des services et une formulation des questions suffisamment souple. Le SCD avait à ce sujet fait appel aux cabinets de consultants Van Djik et Six et Dix.

Après le choix, imminent, de la solution retenue, la première phase de mise en oeuvre doit concerner la formation des administrateurs et formateurs ainsi que le paramétrage des modules. La deuxième phase prévoit la migration des données Médiabop et Mobicat et le déploiement des modules de catalogage,

de recherche professionnelle, le portail OPAC et la gestion des périodiques. Le module de prêt et des inscriptions, la gestion des acquisitions feront l'objet des phases ultérieures avant une vérification d'aptitude puis une vérification de service régulier au 1^{er} trimestre 2003.

2.2. Le passage au SU

La BU d'Orsay est membre du réseau AUROC (Association des utilisateurs du réseau OCLC) depuis 1989. Le passage au SU (Système universitaire de documentation) à compter du 12 décembre 2001 (comme tous les établissements du groupe IV) signifie pour elle l'adoption d'un nouveau système de catalogage partagé. L'abonnement à OCLC a par conséquent été dénoncé pour le 1^{er} décembre avec une autorisation de travail jusqu'à la fin de l'année. Un coordinateur SU a été désigné, la migration des données se prépare.

Pour la bibliothèque, qui disposera en 2002 de 9 licences d'utilisation, ce passage est l'occasion d'une réflexion sur la réorganisation du circuit du document et en particulier une distinction plus nette entre le travail des catalogueurs et celui des acquéreurs, plusieurs agents cumulant actuellement les deux activités. Il engage surtout des actions de formation indispensables compte tenu du passage du format USMARC à l'UNIMARC et des normes AACR2 à celles de l'AFNOR, ainsi que du recours au langage d'indexation Rameau. D'ores et déjà, l'ABES a pris en charge la formation à l'utilisation de l'interface professionnelle du SU (WIN.IBW) de quatre personnes qui sont désormais à même de répercuter ces acquis en interne dans le cadre d'un plan de formation d'établissement.

Cette actualité du SU recoupe celle du SIGB dans la mesure où les logiciels Noé ne permettront pas un chargement des notices SU. Aussi, une période transitoire va s'ouvrir dans l'attente de l'installation du module de catalogage du futur SIGB pendant laquelle les catalogueurs formés travailleront dans le SU tandis que sera effectué un catalogage succinct en local pour permettre la tenue à jour du catalogue de la section à l'intention des lecteurs.

2.3. La documentation électronique

Le poids financier et les contraintes techniques de la documentation électronique sont un enseignement majeur de ce stage. Si l'augmentation moyenne de 20% par an du coût des abonnements aux périodiques scientifiques étrangers est une situation connue, les incertitudes liées à la diffusion croissante des périodiques en ligne et aux stratégies commerciales de certains éditeurs ajoutent à la complexité des prises de décision des bibliothèques. Elles affrontent d'une part la nécessité de répondre à une forte demande des chercheurs en matière de documentation électronique, d'autre part la nécessité de contenir les dépenses pour ne pas remettre en cause un équilibre budgétaire et documentaire global. Dans ce domaine, les actions de coopération documentaire voire de mutualisation des ressources et des dépenses paraissent d'autant plus nécessaires que cette question touche la communauté de l'enseignement et de la recherche dans son ensemble.

En 1999, un groupe de travail composé de bibliothécaires et d'enseignants chercheurs fut institué à l'initiative du conseil scientifique de l'Université Paris XI pour dresser un bilan de la documentation et des besoins ressentis en ce domaine à partir d'une expérience pilote conduite en Biologie et étendue à la Physique et la Chimie. Une enquête recensa auprès des chercheurs les titres de périodiques les plus consultés et ceux pour lesquels un accès en ligne paraissait souhaitable. Sur la base de ce travail, l'UPS et le Ministère ont conjointement financé un projet test avec l'éditeur Elsevier d'abonnement au service en ligne ScienceDirect⁹. Il s'agit là d'une opération limitée dans le temps, selon des modalités de financement exceptionnelles, destinée à apprécier l'intérêt pour les chercheurs de cette documentation en ligne avant de s'engager éventuellement dans la négociation avec d'autres éditeurs, dans le cadre du consortium Couperin auquel vient d'adhérer l'UPS. L'enjeu de ce contrat conclu avec Elsevier est donc primordial puisque sa réussite, appréciée d'abord sur la base des statistiques d'utilisation de ce service,

⁹ Ce service permet la recherche et la consultation en ligne du texte intégral des 1200 revues de cet éditeur, y compris les archives, ainsi que pour les sommaires et résumés des articles de revues publiées par d'autres éditeurs du groupe.

conditionnera la politique documentaire de l'Université, dont le SCD est partie prenante, pour les années à venir.

J'ai pu participer à une réunion de présentation du service ScienceDirect animée par le représentant du groupe Elsevier en France à la Faculté de Pharmacie à l'intention des bibliothécaires et des chercheurs. Elle permit aux différentes sections de la BU de mettre au point des modalités d'accès communes site ainsi qu'un mode d'emploi explicitant toutes les ressources disponibles.

Plus généralement c'est la stratégie des BU qui reste à définir, et notamment en sciences où les budgets documentaires, déjà largement consacrés aux périodiques, peinent à suivre les augmentations annuelles. La qualité des relations entre sections et avec les bibliothèques de laboratoires au sein du SCD devient cruciale pour dresser un état de la couverture et des priorités documentaires, pour élaborer les modes de financement et éviter des mouvements de désabonnements massifs qui pourraient se révéler préjudiciables à moyen terme en fonction de l'évolution de la stratégie commerciale des éditeurs. En effet, les pratiques sont aujourd'hui encore très diversifiées. L'abonnement à une version papier peut donner droit à un accès gratuit en ligne ; cet accès peut au contraire faire l'objet d'un surcoût de l'ordre de 10% tandis qu'existe enfin l'abonnement à la seule version en ligne pour 90% du coût de l'abonnement papier. Outre que ces formules changent rapidement, la question du produit payé se pose; s'agit-il de l'accès aux archives de la revue le temps de l'abonnement ou d'un accès illimité ? Par ailleurs, la pérennité de l'accès est-elle vraiment garantie compte tenu des possibilités de disparition d'un éditeur, des changements de fournisseurs, sans évoquer les problèmes soulevés par la conservation de documents numériques. Ces quelques interrogations permettent de mesurer les risques de décisions à court terme dans la gestion des abonnements papier et l'intérêt de s'associer à des consortiums d'achat.

La gestion et le suivi traditionnels des abonnements se double d'un travail de suivi et de gestion des accès aux revues en ligne. Ces accès, qui concernent en 2001 50 abonnements souscrits et des titres gratuits, se font

essentiellement par le biais d'un serveur documentaire Proxy, cependant qu'il existe des accès autorisés et limités à un certain nombre d'adresses IP (Internet Protocol). Le campus d'Orsay est en phase de renumérotation en une classe B unique qui remplacera plusieurs classes C. La diversité de ces modes d'accès et leur complexité causent aux lecteurs à distance de fréquents soucis auxquels s'ajoutent les changements rapides affectant des titres accessibles gratuitement qui ne le sont plus subitement, ou plus rarement l'inverse au gré des politiques des éditeurs.

J'ai réalisé, sous la responsabilité du conservateur chargé de ce service, une mise à jour de la liste des périodiques en ligne accessibles par le site Web de la BU Sciences. Le but recherché était de vérifier la stabilité des adresses et de modifier en conséquence le lien HTML permettant un accès direct à une revue ; de vérifier et modifier les conditions de consultation offertes pour les titres en accès gratuit : sommaires et abstracts, texte intégral et format (PDF, HTML), période couverte par la fonction Archives, sachant que seuls ont été conservés les titres permettant un accès au texte intégral ; de vérifier la validité des mots de passe et identifiants pour les abonnements concernés, la pérennité des abonnements et la stabilité des adresses. Pour les titres du groupe Elsevier, la notification de l'accès par ScienceDirect et la modification du lien HTML de chacun des titres pour rendre toujours possible un accès direct. Au total, cette liste¹⁰ a été ramenée de 118 à 80 titres et sa présentation, sous le contrôle de la responsable du Web, adaptée aux conditions nouvelles créées par l'expérience ScienceDirect. Cette mise à jour devrait contribuer, pour un temps forcément limité, à un meilleur service aux usagers.

¹⁰ Voir copie de la première page en Annexe p. III.

UNE ACTIVITE QUOTIDIENNE CENTREE SUR L'ACCUEIL-FORMATION

Une grande partie de mon activité s'est déroulée dans le service de l'accueil, de la formation et de la communication auquel je fus plus particulièrement affecté. Intégré au fonctionnement courant de l'établissement, j'ai assuré 22 plages de service public soit 44 heures effectuées pour la plupart à la borne de renseignement et d'accueil, mais aussi en salle des Périodiques et à l'antenne STAPS pour 4 d'entre elles. Il s'agissait d'approcher des publics plus spécifiques et des pratiques de renseignement bibliographique différenciées; c'est dans cet esprit que j'ai passé une journée à la section Médecine du Kremlin-Bicêtre. La conduite de visites de la bibliothèque et l'association à des actions de formation du public ont complété cette approche des services aux usagers, qui demeurent la raison d'être d'une BU.

1. Accueillir et informer

1.1. Les visites

La rentrée universitaire 2001 inaugurait pour la section une initiative nouvelle et prometteuse de présentation de la bibliothèque et de ses ressources aux étudiants inscrits en première année universitaire. Alors que les années précédentes, des agents de la bibliothèque se rendaient dans les amphithéâtres et tenaient un stand d'information pour effectuer cette présentation de la bibliothèque, des programmes de visite par groupes de 60 personnes ont été aménagés en concertation avec l'Université dans le cadre de la semaine de pré-rentrée des étudiants inscrits en première année. Sans être obligatoires au sens strict, ces visites revêtaient en revanche un caractère institutionnel qui a contribué à une assiduité satisfaisante du public visé. En

collaboration avec la responsable de l'accueil, j'ai rédigé une fiche de visite¹¹ proposant un parcours à travers les espaces que pourraient suivre, en l'adaptant, les moniteurs étudiants recrutés pour assurer ces visites. J'ai conduit par ailleurs, à l'instar de quatre personnes du service, 2 visites d'étudiants de DEUG et une visite d'étudiants d'IUT. Cette proposition de parcours résumait une réflexion concertée sur les informations à transmettre jugées essentielles, sur l'équilibre entre une présentation générale en salle de conférence et la visite proprement dite, sur l'introduction d'exercices pratiques ou de manipulations d'outils en fonction des impératifs de circulation et de temps disponible. Ce premier contact avec la BU exige de définir des objectifs clairs en termes d'appropriation des espaces publics, de transmission d'image, de rappel ou d'apprentissage des règles élémentaires à respecter ainsi que de ressources matérielles, documentaires et humaines disponibles et créer de la sorte les conditions d'une fréquentation régulière.

1.2. La fonction d'accueil et d'information

Ces visites ne peuvent se concevoir indépendamment de l'accueil réservé tout au long de l'année aux lecteurs. Globalement les mêmes objectifs sont poursuivis, quoiqu' à une plus grande échelle et selon des modalités variables en fonction des interlocuteurs. La période des inscriptions et des quitus, qui s'étale pour l'essentiel sur près de 2 mois (mi-septembre à la mi-novembre) apparaît comme un moment privilégié pour forger une image positive de la bibliothèque et délivrer des informations aux lecteurs. La qualité de l'opération effectuée, l'occasion saisie de fournir le guide du lecteur et de le commenter, voire de l'accompagner d'une localisation des espaces et services (banque de prêt, postes de consultation du catalogue, salle des photocopieurs et répartition des collections par étages) permettent d'établir une relation de confiance et d'expliquer les grandes lignes d'une politique d'accueil. Cela vient en complément d'autres outils utiles, comme le cahier des réclamations ou suggestions, l'affichage du

¹¹ Voir en Annexe p. IV

règlement de la bibliothèque, ou de la charte informatique, l'adaptation de la signalétique *etc.* La bibliothèque dispose alors d'autant d'auxiliaires pour exposer et faire partager des choix concernant les horaires, la gestion des pénalités, les formations proposées ou les acquisitions. Confronté à une telle variété de demandes et de situations, parfois potentiellement conflictuelles lorsqu'il s'agit de l'application de sanctions, de rappels au règlement – rares à Orsay où la surveillance en salle est de ce fait très réduite –, il m'a semblé que l'homogénéisation des pratiques autour des procédures consignées dans le cahier de l'accueil devenait un objectif à poursuivre. En effet, à condition de savoir malgré tout faire preuve de souplesse et de ne pas se retrancher derrière elles pour fuir tout dialogue, ces règles communes, discutées et au besoin adaptées, offrent une réponse cohérente à des cas extrêmes d'utilisateurs tentés par la mauvaise foi ou une posture de contestation systématique ; elles permettent d'éviter surtout des situations involontaires de traitement inégal qui finissent par décrédibiliser le travail accompli. Il s'agit principalement de l'application des pénalités, de la tarification des inscriptions pour les étudiants poursuivant une formation conjointe, des conditions d'utilisation des cartes de lecteurs et des conditions d'emprunt, de l'application de la charte informatique concernant la messagerie en dehors des postes réservés.

En résumé cette fonction d'accueil ne correspond pas seulement à mes yeux à une tâche technique qui supposerait presque exclusivement la maîtrise du logiciel d'inscription et, pour caricaturer, de la fonction standard du téléphone ; elle relève pleinement d'une fonction de service transversal, de l'intégration à une équipe. C'est en tout cas une approche qui m'a semblé, à la lumière de ma courte expérience, gommer le caractère parfois répétitif et peu valorisant de certaines demandes pourtant légitimes, sans surprise au sujet des photocopies ou des postes téléphoniques...

1.3. Les manifestations et événements culturels

Au même titre que la fonction d'accueil, ils favorisent l'insertion et le rayonnement de la BU au sein du campus. La section prend depuis plusieurs années l'initiative d'un Salon des éditeurs scientifiques pour répondre

prioritairement à la demande des enseignants de faire connaître l'offre éditoriale en la matière. Pour susciter une large participation, les canaux d'information de l'Université sont mis à contribution par la section (journal *La lettre de la recherche*, télévision du campus *Mulo*) qui recourt cependant davantage à l'affichage et à la diffusion d'un tract. Je me suis associé pour l'occasion à cette campagne de distribution, à l'accueil des visiteurs les 2 et 3 octobre et à l'évaluation de la manifestation en réunion de section le 5 novembre. La contribution de la BU à la Fête de la Science fut cette année réduite à une fonction d'hébergement d'ateliers de découverte par l'expérimentation animés par des étudiants; cela entretient toutefois les liens avec le service de la communication de l'Université. Des discussions sont en cours avec l'association Science Ressources pour la location d'expositions temporaires.

2. Renseigner pour contribuer à former

Dans le cadre des permanences de service public, si la fonction d'accueil fut prédominante, il m'a heureusement été donné de remplir aussi une fonction de renseignement bibliographique.

2.1. Le CIEL¹² et le système de cotation

Comme lors des visites d'étudiants j'avais proposé un exercice pratique consistant en la formulation d'une requête, la sélection d'une notice bibliographique, puis l'affichage d'une notice d'exemplaire avant de se rendre en salle de lecture pour trouver le volume concerné, il m'est fréquemment arrivé de reproduire entièrement ou partiellement ce schéma en fonction de la demande. La différence essentielle tenait alors au fait que dans ce dernier cas le bibliothécaire ne doit pas être prescripteur mais réellement intermédiaire. Concrètement, toute question sur le catalogue, par ailleurs peu convivial et performant, donnait lieu à un accompagnement plutôt qu'à une

¹² Catalogue Informatisé En Ligne ou OPAC (On line Public Access Catalog)

démonstration pour sensibiliser le lecteur à une erreur ou un oubli dans les opérations de saisie ou d'affichage, qu'il s'agisse au niveau le plus simple du choix des commandes ou à un niveau supérieur des choix opérés dans la syntaxe de la requête. Cette assistance poursuit en effet autant un but de formation qu'un renseignement immédiat, loin de représenter une perte de temps ou une démarche scolaire, elle doit permettre de rendre le lecteur plus autonome et de le faire progresser quant à la qualité de ses formulations. Pour simplifier une conviction acquise durant ces heures de permanence, le conservateur peut dans une certaine mesure se définir comme un expert en catalogues, possédant davantage qu'une simple expertise technique, une intelligence des accès, des ressources et des contenus des catalogues de sa bibliothèque mais naturellement des catalogues collectifs ou d'autres établissements auxquels il peut renvoyer le lecteur selon la nature de ses recherches.

Quant à l'explication du système de cotation des ouvrages en libre accès, qui s'appuie à Orsay sur les indices de la classification Dewey utilisée pour l'indexation, elle s'efforce d'abord de rendre plus fructueuse une recherche d'ouvrages en rayons, souvent privilégiée par les étudiants quoique sans méthode et donc sans résultats véritablement satisfaisants, par un parcours raisonné et construit, avant de chercher à satisfaire seulement un souci de localisation ponctuel.

2.2. Le renseignement bibliographique

Le renseignement bibliographique proprement dit a finalement occupé une part restreinte dans les demandes de lecteurs. Cependant les questions soulevées furent riches d'enseignements. Formé en Sciences humaines, le choix d'une BU scientifique était délibéré pour tenter de répondre à la question de savoir si l'on peut aussi être efficace dans une activité de renseignement bibliographique dans des disciplines peu voire pas connues du tout comme la physique, la chimie ou la biologie. Loin de prétendre avoir toujours su me montrer efficace j'en ai au moins retiré la certitude que c'est

d'abord la connaissance des outils de recherche et de localisation qui importe, l'aide à la formulation de la question et à la construction de la démarche qui sont la tâche prioritaire du bibliothécaire, parfois aidé en cela par son ignorance absolue de certains thèmes ! Ainsi, les permanences en salle des Périodiques, où se présente un public peu nombreux mais de niveau recherche, auront été les plus complexes et ce faisant certainement les plus instructives. Tout d'abord parce qu'elles ont nécessité au préalable une initiation aux différents cédéroms en réseau de la bibliothèque installés sur un serveur Pulcra et aux bases de données en ligne ; initiation à la consultation et au contenu de Doctèses, Généralis, Kompass Europe, Myriade, Pascal, Inspec, Beilstein, Chemical Abstracts, Science Citation Index. Sans là encore pouvoir prétendre en maîtriser les subtilités, cela rendait possible une assistance à la consultation et le signalement de l'outil, par exemple dans le cas d'une question sur les ressources de la bibliothèque sur le thème de la toxicité du fluoranthène en milieu aquatique satisfaite par le recours au Science Citation Index puis aux Chemical Abstracts. Une autre ressource capitale a été découverte à l'occasion de questions pointues et techniques de la part d'étudiants, les *Techniques de l'Ingénieurs*. A nouveau, le renseignement revêt en l'espèce une valeur pédagogique en mêlant assistance technique et indication bibliographique, en faisant découvrir un outil que le lecteur, si la recherche a été fructueuse ou au moins bien menée pourra être tenté de s'approprier.

Pour élargir ma découverte des publics et des outils, j'ai effectué en doublon une permanence de renseignement bibliographique à la bibliothèque de la section Médecine où j'ai pu appréhender l'utilisation de Pubmed comme outil documentaire de premier ordre. De la même façon, deux permanences réalisées à l'antenne STAPS ont souligné une autre dimension du travail documentaire, l'établissement de dossiers thématiques parfois plus proches d'un travail de documentaliste familier aux étudiants de DEUG qui gardent le souvenir du CDI et expriment plus volontiers leurs besoins d'accompagnement.

3. Initier, voire enseigner : la mission de formation

La maîtrise des langages documentaires était définie dès 1982 par la loi Savary comme un des savoirs fondamentaux. La réforme dite Bayrou sur l'introduction d'une Unité d'Enseignement (UE) de méthodologie du travail universitaire en premier cycle venait conforter le rôle que les BU ont le devoir de jouer dans la formation des étudiants. En cela, les bibliothécaires sont désormais fréquemment amenés à dispenser des enseignements ou des formations en collaboration plus ou moins poussée avec les enseignants.

La BU d'Orsay proposait entre autres cette année une session de formation à l'intention de deux groupes d'étudiants inscrits en Licence professionnelle de chimie analytique. Etalée sur 3 séances, cette session visait à présenter la bibliothèque, couvrir l'éventail des sources, cerner les méthodes de recherche sur Internet et les règles de la bibliographie appliquées à la chimie analytique. C'est un avantage d'Orsay que de s'être doté d'une bonne infrastructure de formation avec une salle de conférence de 60 places équipée d'un vidéo-projecteur et d'une salle de formation offrant 6 postes informatiques. Pour ma part, après avoir assisté à une séance de TP sur l'utilisation du réseau de cédéroms, j'ai bâti et assuré, en étroite collaboration avec la responsable du service formation, un cours sur le thème « Rechercher sur Internet »¹³. Si cette séance s'est déroulée le 22 novembre, elle a nécessité plusieurs heures de préparation et de concertation pour fixer les objectifs pédagogiques, élaborer un plan et concevoir des démonstrations pratiques adaptées. Pendant la séance, je me suis plus particulièrement chargé de la méthodologie de recherche en privilégiant une approche résolument pratique, conçue pour éveiller et susciter des réflexes, mettre en évidence certaines limites ou impasses inhérentes à ce type de recherche plus que pour délivrer de simples recettes d'utilisation.

¹³ Voir la fiche de préparation en Annexe p.VI

De nombreuses saisies comparatives en jouant sur la syntaxe de la requête, le déroulement gradué d'un exemple sur un thème conducteur (une méthode numérique particulière, la spectrophotométrie, utilisée pour déterminer des constantes d'ionisation), le recours en parallèle à un annuaire puis à un moteur de recherche, une recherche en français puis en anglais ont permis cette sensibilisation. En prévision d'une seconde séance à venir un bilan a été effectué avec la responsable de la formation, ainsi qu'une adaptation de l'introduction pour y inclure des informations générales sur l'Internet.

Dans le même esprit, à l'invitation de leurs auteurs et dans la modeste limite d'un regard extérieur et intéressé, j'ai prêté mon concours à la version définitive d'un poster de présentation de l'action de formation à la recherche documentaire de cette bibliothèque. L'invitation qui lui a été lancée de participer en novembre à Nice au 2^{ème} congrès Internet Pédagogie Médicale organisé en vue de constituer une bibliothèque médicale virtuelle francophone marque la reconnaissance de son action. Le poster contribue à exposer une méthode complémentaire de formation par ateliers (à la carte et réguliers) et de formation à distance (par le Web de la bibliothèque), ainsi que des réalisations (produits d'aide à l'information dans le cadre de la veille documentaire et produits d'aide à la formation à distance comme un mode d'emploi et des fiches thématiques sur l'utilisation de Pubmed).

UNE ACTIVITE SPECIFIQUE : DOSSIER TECHNIQUE SUR LE FONDS MAISON DE LA CHIMIE

La rédaction d'un mémoire d'étude sur la conservation et la mise en valeur de ce fonds scientifique à caractère patrimonial s'est accompagnée de la réalisation d'un dossier technique destiné au chef de section et présenté en réunion aux personnes concernées par ce fonds.

1. Bilan de l'existant

Sans entrer dans le détail d'un travail dont le mémoire d'étude rédigé parallèlement rendrait mieux compte, il s'agit d'exposer ici les tâches techniques effectuées pour le compte direct de la section. Elles poursuivaient l'objectif assigné d'une évaluation du Fonds et des opérations déjà menées.

En premier lieu, il s'est agi d'approcher au plus près l'étendue matérielle du fonds. En effet, il se trouve à la BU Sciences depuis son acquisition en 1965 par la Direction des bibliothèques, date à laquelle fut aussitôt engagée une politique d'intégration au fonds propre de la BU qui devait se poursuivre jusqu'au début des années 1980. En réalité, le passage d'un fonds documentaire à un fonds patrimonial s'est effectué de manière progressive et empirique avec dans un premier temps la volonté de faire disparaître ce fonds en tant que fonds constitué avant de conférer aux collections pas encore intégrées un statut particulier (pas de désherbage, restrictions de prêt), puis d'affirmer le souci de les repenser à la lumière de leur appartenance à un fonds original et vieillissant nécessitant un traitement particulier et un signalement distinct. Cette histoire a produit une perte relative de la mémoire de ce fonds parmi le personnel et surtout la dispersion des volumes qui le composaient, tandis que seul un catalogage partiel en était réalisé.

Sachant que les estimations statistiques du fonds sont peu fiables, les documents d'archives presque inexistant, les catalogues sur fiches d'origine très remaniés et incomplets pour certains, il a été procédé à des opérations combinées de volumétrie, de travail sur inventaires et à partir des catalogues sur fiches originaux ou du catalogue imprimé des périodiques édité dès 1965 par la BU. Pour les périodiques¹⁴, les titres intégrés ainsi que leurs cotes d'intégration ont été relevés sur les deux exemplaires de ce catalogue imprimé, annotés au fil des opérations d'intégration par les personnels qui en étaient chargés et que j'ai pu retrouver; quant aux titres non intégrés, un métrage des espaces occupés a été réalisé.

¹⁴ Voir la fiche Périodiques en Annexe p.XI

Pour les monographies¹⁵, l'étude des registres d'inventaire par séries de la BU qui signalent l'entrée des ouvrages issus du fonds Maison de la Chimie dans les collections sous des cotes propres à Orsay (et conformes aux Instructions de 1962 relatives au rangement des ouvrages en magasin par discipline et par format dans le cadre de la généralisation du libre accès) a permis de réaliser un bilan précis de ces ouvrages intégrés ainsi qu'une vérification des manquants ou des mises au pilon. Les concernant, la consultation du catalogue informatisé a souligné les imperfections de la rétroconversion sur fiches de 1989 (date de l'informatisation du catalogue) avec de nombreuses notices non exemplarisées et la nécessité d'utiliser les champs de données locales ou de provenance pour les rattacher explicitement à leur fonds d'origine. Pour les monographies non intégrées, un relevé détaillé des mètres linéaires qu'elles occupent a favorisé une estimation de leur nombre et, partant, du nombre total de monographies. Concernant le catalogage des périodiques, la consultation du CCNPS a établi que les périodiques non intégrés n'étaient pas signalés et que les périodiques intégrés l'étaient sans mention de leur origine. Pour les monographies, un travail de vérification des notices du fonds de la Maison de la Chimie dans l'OPAC fut entrepris en 2000 dont j'ai établi un bilan négatif argumenté. J'ai pu proposer enfin une estimation des ouvrages encore à cataloguer en partant du catalogue sur fiches Auteurs d'origine.

Ce fonds, pour les volumes non intégrés, qu'il s'agisse des périodiques ou des monographies, présente un système de cotation d'origine mal éclairci et complexe qui a conduit à des erreurs d'appréciation, notamment lors d'un mouvement de collection réalisé en 2000. Un travail en magasin a favorisé son élucidation¹⁶.

¹⁵ Voir la fiche Monographies en Annexe p. VIII

¹⁶ Voir la fiche Cotation MC p.XII

2. Réalisation d'outils de valorisation du fonds

Sans là encore sans empiéter sur une réflexion plus générale conduite dans le cadre du mémoire d'étude, il importe de signaler deux entreprises menées à bien et directement utilisables dans l'optique d'une mise en valeur de ce fonds par la bibliothèque.

La première a consisté à restituer la classification spécifique des documents de la Maison de la Chimie mise au point et en usage de 1934 à 1963, classification tombée dans l'oubli lors du transfert à Orsay. Les traces de cette classification n'apparaissent pas en effet sur les ouvrages et ne se retrouvent qu'au dos des fiches bibliographiques du catalogue Auteurs et, surtout, dans l'organisation du catalogue systématique Matières, qui pour cette raison fut relativement épargné par toute manipulation ultérieure. Dans ce dernier en effet, les onglets intercalaires portent chacun un indice sans intitulé, ce qui en rend la consultation malcommode puisque n'existe plus de mode d'emploi ou de tableau de correspondance et oblige à un détour préalable par le fichier alphabétique Matières, à condition de disposer d'un thème de recherche précis. Pourtant, cette classification systématique permettrait de faciliter l'accès et les recherches à partir du catalogue sur fiches Matières, y compris à distance pour un lecteur souhaitant vérifier l'opportunité d'un travail sur le fonds et qui pourrait en préambule consulter la classification afin d'évaluer les thèmes couverts. Jusqu'à présent en effet, si la connaissance d'un fonds couvrant le domaine de la chimie pure et appliquée ainsi que les retombées technologiques et industrielles de la recherche en chimie était acquise, aucune évaluation plus précise du contenu intellectuel et matériel (thèmes représentés et par quelle quantité d'ouvrages) n'était disponible. Un tableau sous fichier Excel a donc croisé tous les indices relevés dans les tiroirs du catalogue sur fiches Matières et tous les thèmes du fichier alphabétique Matières en respectant les "voir aussi" et les intitulés relevés, y compris certaines erreurs manifestes, dans la limite d'une reformulation permettant l'association de plusieurs intitulés pour un même indice. Les indices ne correspondant *in fine* à aucun intitulé et renvoyant à un

terme générique se sont vus proposer un intitulé entre crochets soumis pour avis à une acquéreuse en chimie spécialiste de la discipline et à une étude comparative de la Dewey et de la CDU. A l'issue d'un long travail de saisie, 960 indices répartis en 8 classes (1 à 8) et en réalité seulement 7 puisque la classe 4 n'est pas utilisée composent cette classification¹⁷ désormais restituée et à même d'offrir une vue détaillée du contenu de ce fonds.

La deuxième opération avait pour but la réalisation d'une page de présentation du fonds sur le site Web de la section, en offrant de surcroît pour test un accès direct à des volumes sélectionnés en 1993 par l'EPBF (Etablissement Public de la Bibliothèque de France) pour alimenter le fonds scientifique de la future bibliothèque numérique *Gallica*. En effet aujourd'hui, si la BnF mentionne les établissements pourvoyeurs des documents du fonds scientifique, il n'est pas possible d'isoler ceux qui proviennent plus particulièrement du fonds la maison de la Chimie. Cette page Web¹⁸, réalisée grâce au logiciel Lotus Note sous le contrôle de la responsable du site propose ainsi un historique du fonds, le sommaire de la classification en guise de composition du fonds ainsi donc qu'un accès direct à 11 titres de *Gallica* libres de droits grâce à un lien HTML.

¹⁷ Voir le sommaire de cette classification sur l'impression de la page Web en annexe p.XVI

¹⁸ Voir une impression de ces pages en Annexe p. XV

CONCLUSION

Grâce à d'excellentes conditions d'accueil, aussi bien humaines que matérielles, aux nombreux conseils et concours dont j'ai pu disposer, aux discussions libres et franches auxquelles j'ai pu être associé, à l'autonomie qui m'a été consentie, je retire de ce stage une impression particulièrement positive et, surtout, bon nombre d'enseignements.

Il a réellement favorisé mon appréhension de l'environnement d'une BU, jusque dans ses dimensions politiques (au sens large du mot) et les difficultés à faire vivre effectivement un SCD. Il m'a permis d'apporter des réponses à des questions professionnelles mais aussi personnelles sur le type de responsabilités ou de fonctions qu'un conservateur peut remplir et que j'ai plus particulièrement appréciées. Il m'a conforté dans l'idée que les BU sont des établissements vivants, en mutation, où la polyvalence des tâches offre une heureuse variété des activités du ressort d'un conservateur.

TABLE DES ANNEXES

**DONNEES STATISTIQUES SUR LA SECTION SCIENCES ERREUR !
SIGNET NON DÉFINI.**

ORGANIGRAMME DE LA SECTIONERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

**LISTE MISE A JOUR DE PERIODIQUES ELECTRONIQUES ERREUR !
SIGNET NON DÉFINI.**

FICHE DE VISITE.....ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

PLAN DE COURS ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

FICHE MONOGRAPHIESERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

FICHE PERIODIQUES.....ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

FICHE COTATION MCERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

PAGE WEB MAISON DE LA CHIMIEERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

DONNEES STATISTIQUES SUR LA SECTION SCIENCES DE LA BU
D'ORSAY

I. Public inscrit

| LECTEURS | INSCRITS |
|---|-------------|
| Etudiants 1 ^{er} cycle et 1 ^{ère} année d'IUFM | 3210 |
| Etudiants 2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} année d'IUFM | 3319 |
| Etudiants 3 ^{ème} cycle et formation continue IUFM | 972 |
| Enseignants chercheurs | 314 |
| Autres | 241 |
| TOTAL | 8056 |

II. Accueil et formation du public

| | |
|--|---|
| Heures d'ouverture par semaine | 54 |
| Heures d'ouverture annuelles | 2405 |
| Jours d'ouverture par an | 269 |
| Horaires d'ouverture | 8H30-18H30 en semaine; 9H-13H le samedi |
| Transactions de prêt en 2000 | 118.509 |
| Places assises | 962 |
| Postes publics de travail informatique | 40 |
| Visites guidées | 18 |
| Heures de formation avec exercices pratiques | 13 |
| Heures de cours dans le cadre des cursus | 24 |

III. Collections

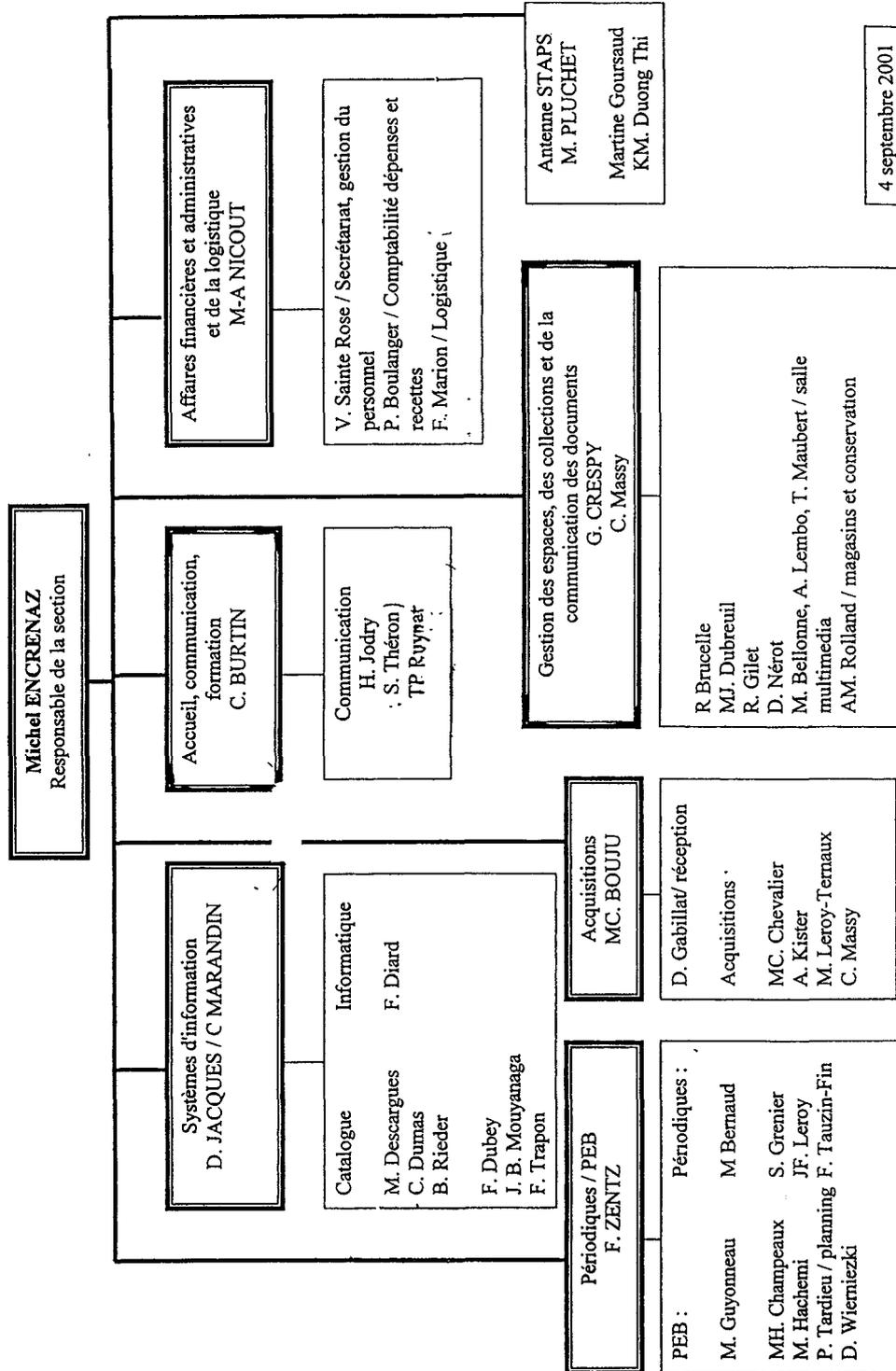
| | |
|---|---|
| Mètres linéaires de livres (dont en libre accès) | 4213 (1918) |
| Mètres linéaires de périodiques (dont en libre accès) | 9860 (860) |
| Thèses | 957 mètres linéaires (pour 40922 titres) 80423 thèses microfichées |
| Documents audiovisuels | 1104 |
| Accès à des périodiques électroniques | 118 (avant l'accord conclu avec Elsevier) |
| Titres vivants de périodiques (dont les dons) | 307 (81) |
| Titres de périodiques morts et vivants | 3635 |
| Titres de livres (volumes) | 58500 (environ 120.000) |
| Réseau de cédéroms (pour la BU) | 35 titres |
| Bases de données bibliographiques électroniques | 5 |
| Acquisitions d'ouvrages (dont titres) en 2000 | 5563 (2564) |

IV. Personnels (en Equivalent Temps Plein)

| | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie C |
|---------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Filière des bibliothèques | 9.8 | 5.8 | 14.7 |
| Autres agents de l'Etat | 3.5 | - | 6.3 |
| Autres statuts | 1.5 | 2 | 0.5 |
| Pour le service interne | 7.2 | 2.5 | 4.5 |
| Pour le service public | 5.5 | 4.8 | 12.5 |
| Pour une fonction support | 2.1 | 0.5 | 4.5 |

ORGANIGRAMME DE LA SECTION

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE PARIS-SUD / Section Sciences



4 septembre 2001

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE SCIENCES D'ORSAY

- Revues électroniques -



: Accès direct à ScienceDirect d'Elsevier

Accès à la liste des titres de revues ScienceDirect

Plus d'informations sur ScienceDirect



: Accès direct aux revues de l'American Chemical Society

Plus d'informations sur l'utilisation du tableau ci-dessous

| A / B / C / D / E / F / G / H / I / J / K / L / M / N / O / P / Q / R / S / T / U / V / W / X / Y / Z / | | | |
|---|---------------------------------------|----------------|---|
| Titre du périodique | Editeur | Texte intégral | Accès |
| Advances in physiology education | American Physiological Society | 1998-> | Accès provisoirement gratuit |
| American journal of botany | The Botanical Society of America | 1997-> | Accès provisoirement gratuit |
| American journal of physiology (7 sections) | American physiological Society | 1997-1999 | Accès gratuit pour les derniers numéros |
| Analytical chemistry | ACS | 1996-> | Paris XI (Proxy + classe B) |
| Angewandte Chemie - international edition | Wiley | 1998-> | Campus d'Orsay (proxy) |
| Applied microbiology and biotechnology | Springer | 1996-> | Campus d'Orsay (proxy) Accès avec identifiant (wcg 573fb) et mot de passe (wkt839xk) |
| Applied optics | OSA | 1995-> | BU d'Orsay |
| Applied physics letters | AIP | 1991-> | BU d'Orsay |
| Astrophysical journal (the) | University of Chicago Press | 1996-> | Accès provisoirement gratuit |
| Biochemical journal | Biochemical society | 1996-> | Campus d'Orsay (proxy) |
| Biochemistry | ACS | 1996-> | Paris XI (Proxy classe B) |
| Biology of reproduction | Society for the Study of Reproduction | 1998-> | Accès gratuit pour les articles de plus de 18 mois |
| Bioorganic and medicinal chemistry | Elsevier | 1998-> | Accès par ScienceDirect |
| Bioorganic and medicinal chemistry letters | Elsevier | 1998-> | Accès par ScienceDirect |
| Blood | American Society of Hematology | 1997-1999 | Accès gratuit pour les articles de plus de 11 mois |

1. VISITE DE LA BIBLIOTHEQUE

Dates : du jeudi 13 au mercredi 19 septembre 2001.

Objectif :

- ✓ La visite est destinée aux étudiants de 1^{ère} année de Deug dans le cadre de la semaine d'accueil de l'UFR.
- ✓ Elle doit permettre aux étudiants de mieux connaître les locaux et les services de la BU et d'appréhender la notion de démarche documentaire.

Déroulement :

- ✓ Un exposé théorique est assuré par des bibliothécaires en salle de conférences pour 60 étudiants pendant 30 à 45 minutes. Il se décompose en une présentation de la bibliothèque et en une initiation à la recherche documentaire agrémentée de démonstrations pratiques. Voir le document joint.
- ✓ Un parcours de découverte encadré par des tuteurs, d'une durée de 30 à 45 minutes également, doit permettre une meilleure appréhension des locaux et des ressources de la bibliothèque en complément de la présentation théorique. Chaque tuteur encadre un groupe de 15 à 20 étudiants. Pour permettre une plus grande homogénéité des séances, une proposition de parcours a été réalisée.

Proposition de parcours (Attention : les groupes sont invités à commencer par des étages différents)

Rez-de-jardin : Etage des revues (ou périodiques), du Prêt Entre Bibliothèques, du réseau des bases de données et de la documentation électronique.

Il est conseillé d'y passer peu de temps puisqu'il s'agit d'une salle fréquentée en priorité par les chercheurs. Insister sur la localisation des revues de vulgarisation scientifique (Science et avenir, Sciences et vie, La recherche).

Rez-de-chaussée : Il offre l'occasion de nombreux rappels ou précisions pratiques.

I. Le hall d'entrée :

- ✓ Localisation des bornes d'accueil/renseignement et de prêt/retour. Souligner les conditions favorables d'emprunt, le nécessaire respect dans l'intérêt de tous du règlement dont chacun a pris connaissance et conseiller, en cas de retard, perte ou même dégradation d'ouvrage de toujours se présenter au plus vite aux bornes d'accueil pour régulariser les situations plutôt qu'encourir des sanctions aggravées.
- ✓ Signalement des postes de consultation du catalogue informatisé et encouragement à des exercices personnels car c'est la qualité de la requête qui conditionne souvent le succès de la recherche.

II. La salle de lecture :

- ✓ Localisation et principes de fonctionnement des photocopieurs (cartes, rechargement).
- ✓ Existence de box de travail en groupe.
- ✓ Présentation des espaces disciplinaires et du libre accès aux collections : signalétique, cotes (voire couleurs par disciplines), exemplaires exclus du prêt.

1^{er} Etage : isoler trois espaces distincts dans l'ordre souhaité.

- ✓ L'espace de culture générale qui offre aux étudiants des ressources variées : bandes dessinées (exclues du prêt), polars, science fiction, littérature, revues.
- ✓ L'espace Mathématiques organisé comme les espaces disciplinaires de l'étage inférieur. Passer devant les collections de niveau recherche (CADIST).
- ✓ Le CELER (Centre de langues et de ressources) qui offre de nombreux outils en libre accès pour l'apprentissage et le perfectionnement en langues vivantes ainsi que l'accès aux informations ou productions culturelles étrangères (en particulier des aires anglophones, germaniques et hispaniques).
Relever ainsi les télévisions étrangères (CNN, ZDF...), les ressources vidéos, éventuellement les cédéroms de langues ou les magnétophones.
Développement sur les postes Internet : rappel de la nécessité de disposer d'un code d'accès et procédure pour l'obtenir (apporter sa carte d'étudiant). Durée programmée des sessions de 40 minutes qu'on peut renouveler s'il n'y a pas d'attente.
S'arrêter devant le fonds vidéo scientifique trop peu utilisé mais qui propose des sujets riches.

La localisation de l'Encyclopaedia Universalis dans le serpentin et du poste de consultation du catalogue serait bienvenue.

Remarque : veiller à signaler au rez-de-chaussée et à l'étage les toilettes, cela soulagera les personnels de demandes pressantes et répétitives...

FICHE DE PREPARATION DE COURS

Date : deux sessions, les 23 et 30 novembre 2002.

Public : étudiants de Licence professionnelle de Chimie analytique.

Durée : une séance de 3 heures partagée en 2 séquences. Un exposé et un TP de recherche sur Internet durant 2 heures suivis d'un exposé et d'un TP sur les règles de la bibliographie.

Objectifs : compléter les séances précédentes sur les différents outils et méthodes de la recherche documentaire ; aide à l'élaboration d'une bibliographie sur un sujet de recherche en chimie.

CHERCHER SUR INTERNET

Introduction

Cette séance s'inscrit à la suite des précédentes puisqu'elle vise à présenter une démarche de recherche, en soulignant les particularités d'un outil de recherche spécifique (l'Internet) et en proposant des conseils de méthode.

L'Internet offre un accès à des contenus d'information disponibles et connus par ailleurs, tandis que d'autres ne le sont que par le Web ou au contraire ne s'y retrouvent pas.

Ex. : consulter une encyclopédie en ligne ou sur papier relève d'un choix dicté par des considérations matérielles (je dispose ou non du support imprimé au moment opportun) ou intellectuelles (la consultation du support imprimé se fait selon un cheminement personnel à travers le texte alors qu'il est suggéré par les liens dans la forme électronique).

Ex. : des prépublications, à savoir des articles soumis pour parution à un comité de lecture et en attente de validation, ne se retrouvent facilement que par Internet.

Ex. : des articles de périodiques dont le titre ne fait pas l'objet d'une version en ligne ne seront accessibles que sous la forme imprimée.

Cela signifie donc que la recherche sur Internet ne saurait être dissociée d'une démarche générale de recherche documentaire. Elle a ses particularités mais elle est d'abord et surtout complémentaire des autres outils.

I/ QUELLES SORTES DE RESSOURCES DISPONIBLES SUR INTERNET

II/ METHODOLOGIE DE RECHERCHE

A/ On dispose d'une adresse

Dans ce cas, il est important de s'arrêter sur l'origine de la source. L'adresse est-elle issue de votre carnet d'adresses, donc déjà pratiquée, est-elle recommandée ou simplement signalée par un tiers (enseignant, bibliothèque ou un autre organisme de formation ou de recherche, ami etc.) ? Selon les cas de figure cela vous amènera étoffer ou non un questionnement préalable sur la qualité, dont la fiabilité est un élément primordial, du site fréquenté.

Cette évaluation porte sur la qualité du site, selon des critères purement indicatifs de mise à jour, d'authentification, de stabilité notamment. Elle porte aussi sur la pertinence de l'information obtenue, c'est-à-dire son utilité immédiate par rapport au niveau et au sujet de la recherche qui auront été soigneusement déterminés au départ.

Si l'adresse vous a donné satisfaction, penser à l'ajouter à la liste de vos Favoris.

B/ Vous ne disposez pas d'une adresse.

Dans ce cas de figure, il vous revient d'utiliser les outils de recherche spécifiques à l'Internet dont les principaux sont les annuaires et les moteurs de recherche.

1° Les annuaires de recherche.

On les appelle également des répertoires de recherche. Ce sont des listes de sites classés par thèmes.

Concrètement cela veut dire que des personnes (les indexeurs) se sont chargées de répertorier des sites et de les regrouper selon un découpage qui va du général au particulier. Evidemment, il ne s'agit que d'une sélection et beaucoup de sites sont soit écartés soit ignorés par les indexeurs.

Les grands répertoires sont : <http://www.nomade.fr>, <http://yahoo.com> ou <http://yahoo.fr>, <http://mckinley.com>

Démonstration sur la version américaine de Yahoo ! : page d'accueil avec pointage des grandes rubriques, page des thèmes en Chimie et pointage des informations disponibles (nombre de sites référencés, sites les plus fréquentés...), choix possibles en fonction de la question qu'on se pose (ici, la spectrochimie)

De plus en plus d'annuaires fonctionnent en partenariat et sont mixtes (annuaires et moteurs).

2° Les moteurs et méta-moteurs de recherche.

Ici, la recherche est entièrement automatisée et donne accès à des Pages et non plus des sites.

Bref rappel sur la collecte et l'indexation par les robots de recherche.

Démonstration sur <http://google.fr> : la page d'accueil avec le formulaire de recherche, la recherche avancée ; la formulation de la requête avec une sensibilisation à la syntaxe et au bruit documentaire ; l'interprétation et l'exploitation des réponses.

Le thème retenu est celui des constantes d'ionisation en spectrochimie.

FICHE MONOGRAPHIES

I BILAN DES OUVRAGES INTEGRES

A partir de 1965 la décision fut prise d'intégrer les ouvrages issus de l'acquisition du Fonds de la Maison de la Chimie aux collections de la Bibliothèque des sciences d'Orsay sous des cotes alors en vigueur pour le rangement des livres en magasin (cf. Instructions de 1962). Ils furent inscrits sur les registres d'inventaire par séries de la Bibliothèque qui mentionnent également leur provenance (Maison de la Chimie) et la date de leur intégration. Tenus à jour, ces registres signalent en outre les ouvrages pilonnés, les manquants ou perdus, les transferts sous d'autres cotes.

Il a donc été procédé à un bilan chiffré de ces intégrés et à une vérification des manquants (uniquement pour les séries Cm et Cg), dont les résultats figurent ci-après. La bibliothèque dispose ainsi du nombre d'ouvrages (par titres et volumes) qui ont été soustraits au Fonds MC. C'est une première étape pour apprécier l'importance numérique des monographies issues de ce Fonds ainsi que le nombre d'ouvrages déjà catalogués. En effet, en théorie, ces livres intégrés font l'objet d'une notice dans l'Opac. Il faut cependant rester prudent sur ce point puisque toutes les fiches papier n'ont pas été rétroconverties, soit qu'elles ne furent pas envoyées, soit qu'il y ait eu retour pour création non suivi d'un catalogage *in situ*.

Exemple : BOULANGER, Eugène. *Malterie Brasserie*. Paris : Librairie Baillière et fils, 1921. Cet ouvrage issu du Fonds de la Maison de la Chimie, cote M/1000 annulée, recoté Cm 4534 n'apparaît pas dans l'Opac.

Cela signifie qu'il faudrait reprendre les cotes d'intégration signalées ci-après et vérifier leur rattachement ou non à une notice bibliographique, en clair une vérification *a posteriori* et limitée de la rétroconversion OCLC. C'est un premier travail relativement rapide (si on procède par l'extraction des notices dont les numéros d'inventaire correspondent aux tranches de cotes mentionnées dans le tableau ci-après) et directement utile ; à la bibliothèque pour progresser dans l'évaluation du fonds aujourd'hui, pour cataloguer quelques ouvrages oubliés et aux lecteurs pour leur accès aux documents car à l'heure actuelle l'ouvrage pris en exemple est comme perdu.

Par ailleurs, les notices de l'Opac mentionnent tantôt une seule cote, la cote d'intégration, tantôt deux cotes (pour un seul exemplaire physique), la cote d'intégration et l'ancienne cote annulée Maison de la Chimie quand la règle eût été de ne retenir que la cote d'intégration et éventuellement de signaler l'ancienne dans un champ de données locales ou de provenance. Cette situation complexe rend par avance caduc tout effort de travail à partir d'une extraction de notices de l'Opac telle qu'elle a été tentée en 2001(voir II)

| Cotes d'intégration | Titres | Volumes | Pilon | Manquants | Perdus |
|--|-------------|-------------|--------------|--------------|-----------|
| Cm 3000 à 5969 | 2969 | 3277 | 28/33 | 37/76 | 8 |
| Cg 3000 à 3742 | 732 | 1326 | 10/12 | 6/6 | |
| Em 3000 à 3699 / 3830 à 4242 / 4361 à 4374 | 1040 | 1355 | 8/11 | | 9 |
| Eg 3000 à 3217 | 218 | 303 | 3/4 | | |
| Ag | 35 | 50 | 9/10 | 1/2 | |
| * ECm, CCg, CCm, DCm | 11 | 24 | 1/1 | | |
| TOTAL | 5005 | 6335 | 59/71 | 44/84 | 17 |

Dans la limite d'erreurs marginales, et en relativisant les chiffres des Collections* (voir la fiche Périodiques à leur sujet), on peut donc estimer qu'il y a près de 5100 titres de monographies intégrés (5005-120) sous une cote Magasin Orsay pour environ 6000 exemplaires physiques (6332-172). Il conviendrait de retrancher de ce total les transferts de cote pour éviter des doublons.

Un relevé détaillé des mètres linéaires occupés au 2^{ème} par les monographies de la Maison de la Chimie non intégrées peut faciliter l'évaluation du nombre d'exemplaires issus de la MC et de le comparer aux 12500 volumes de monographies mentionnés sur l'exemplaire du projet de convention de vente que détient (sous forme de photocopie) la bibliothèque.

II MONOGRAPHIES NON INTEGREES

Elles sont entreposées au 2^{ème} étage et occupent approximativement 271 étagères soit 263 mètres linéaires (ml). Si l'on retient la moyenne de 35 ouvrages/ml

(utilisée par M.F. BISBROUCK dans *Les bibliothèques universitaires. Evaluation des nouveaux bâtiments*, Paris, La Documentation Française, 2000), on peut estimer à environ 9205 volumes le nombre de monographies non intégrées. Il va de soi qu'il s'agit là d'une estimation à affiner compte tenu des erreurs de rangement entre périodiques et monographies, d'une volumétrie moyenne et parce que le total des volumes intégrés + non intégrés, soit 15452, excède le nombre, de toute façon approximatif lui aussi et peu fiable dans la mesure où aucun récolement n'eut lieu au départ ni à l'arrivée du fonds, de « 12500 volumes » mentionné sur le projet de convention de vente.

Un rangement des volumes cotés M/0... parmi les séries 1, 2, 3, 4 correspondantes serait bienvenu puisque le zéro n'a pas valeur de série. Un rangement harmonieux des codes ou agendas de petit format (série 1) simplifierait le travail des magasiniers et fixerait une règle puisqu'ils sont actuellement séparés entre monographies et périodiques. Ils sont une illustration supplémentaire du problème des publications en série. Il en va de même pour les cours du CPT qui sont pour partie regroupés par liasses mais rangés parmi les monographies tandis que le plus grand nombre sont éparpillés dans les chemises de la série 9 avec les périodiques alors que certains fascicules furent catalogués comme monographies par la Maison de la Chimie et font en conséquence l'objet d'une entrée Auteurs.

En février 2001, un travail de vérification des notices du Fonds de la Maison de la chimie fut entrepris, qu se proposait de différencier les ouvrages catalogués de ceux qui ne le sont pas actuellement à partir d'une extraction de notices de l'Opac ayant la cote M/xxx. Les résultats de ce travail sont reproduits sur une feuille de statistiques récapitulant 1658 ouvrages localisés sur un total de 2358 présents sur le listing. Or ce listing est fort incomplet. Dans le module Opac, section Catalogue, édition de notices on peut établir un ordre de priorités (ici, le numéro d'inventaire puis auteurs et titres furent retenus) avant de lancer une extraction sur des notices bornées au préalable (ex. : M/1 à M/199999 puis M/2 à M/299999 et ainsi de suite pour chaque série ou directement toutes les cotes M/). La consultation du listing laisse apparaître que les cotes en centaines de milliers pour la série 2 (les cotes M/200000 à M/228450) sont absentes alors qu'ils sont

très nombreux en magasin, il en va de même pour les séries 1 et 4. De même cette extraction fait l'impasse sur les ouvrages intégrés dont la cote Maison de la Chimie a été supprimée de la notice bibliographique. Ainsi, tous les ouvrages intégrés ne peuvent pas être identifiés comme issus de ce fonds [les notices ne comportent aucune référence à leur provenance, seule la consultation des exemplaires physiques permet de la connaître]. A ce titre, et pour la suite, il faudra prévoir, dans un champ à déterminer des notices d'exemplaire, l'ajout de cette provenance, voire de la cote Maison de la Chimie qui a été arrachée du dos des volumes mais qui figure toujours à l'intérieur dans la majorité des cas.

III ALORS COMBIEN ?

Pour tenter de vérifier les chiffres obtenus, à savoir 15452 volumes intégrés et non intégrés dont la part de catalogués n'a pu être déterminée par l'opération confiée à Madame LECHAT faute d'une méthode fiable et en dépit d'un travail assidu, on peut essayer de s'en remettre catalogues sur fiches, avec les réserves déjà signalées.

La séparation dans le catalogue Auteurs des fiches rétroconverties ou non est une indication précieuse. En effet, il a été procédé à une estimation du nombre de fiches et donc d'ouvrages, puisque chaque titre et chaque volume fait l'objet d'une fiche Auteur, signalées dans ce catalogue.

Le rapport au premier abord semble de 2 /3 de fiches rétroconverties (16 tiroirs) et 1/3 qui ne le sont pas (8 tiroirs). Or, ces tiroirs sont très inégalement remplis. On a donc mesuré en cm pour chacun son contenu ; on a ensuite compté pour 10 cm de fiches le nombre de fiches soit 405 avant d'établir un total comme suit :

195,5 cm de fiches signalées dans l'Opac représentent 7887,5 volumes

185 cm de fiches non signalées dans l'Opac représentent 7492,5 volumes

Le total de 15380 volumes recoupe celui obtenu à partir des inventaires par séries d'Orsay et les mesures volumétriques. Mais il faudrait y ajouter les quelques 3000 titres correspondant à des fiches d'ouvrages intégrés (pour l'essentiel sous des cotes de collection : CCg, ECg...) qui ont été extraites du Fichier Auteurs. On aboutirait plutôt alors à un total de 18000 volumes environ.

Surtout, ce total laisse plus sérieusement augurer de près de 7500 volumes non signalés dans l'Opac pour lesquels une opération de catalogage sur site et exemplaire en mains serait envisageable et qui offrirait l'avantage supplémentaire de vérifier les manquants.

Opération qui ne serait pas dissociable de la vérification à partir des inventaires par séries de la rétroconversion effective des notices d'Orsay concernant des ouvrages de la Maison de la chimie intégrés.

Mais compte tenu des mésaventures déjà rencontrées, on peut tout aussi préférer partir enfin des exemplaires physiques en répartissant le travail. D'abord une vérification dans l'Opac. Pour les ouvrages qui ne seraient pas présents dans l'Opac, les confier (à un contractuel par exemple) pour repérage (et localisation ?) dans le SU. Pour les ouvrages non signalés, les remettre à un catalogueur d'Orsay. Au préalable, il sera indispensable d'établir des règles d'homogénéisation des notices MC pour rendre possible dans le futur SIGB tous les accès envisageables.

FICHE PERIODIQUES

I HISTORIQUE

La Bibliothèque d'Orsay a acquis un nombre considérable de périodiques par l'intermédiaire du Fonds de la Maison de la Chimie, la convention de vente (photocopie détenue par la BU depuis 1978) faisant état de « 85000 volumes de périodiques ». Il existe une ambiguïté compte tenu des principes de rangement de ces périodiques et de leur cotation : s'agit-il de 85000 cotes ou 85000 fascicules ?). En 1967, la Bibliothèque oeuvra à l'édition d'un catalogue alphabétique des périodiques du fonds Maison de la Chimie conforme à la liste qui lui avait été remise lors du transfert des collections. Ce catalogue imprimé était mis gracieusement à disposition des lecteurs et en salle de lecture. Il comporte environ 4800 titres, pour la plupart étrangers, dont 169 titres russes qui font l'objet d'une liste séparée ; les différentes formes d'un titre font l'objet d'une entrée. Il en existe encore deux exemplaires annotés, inégalement, par les bibliothécaires chargé(e)s de l'intégration. Ils mentionnent quelques titres supplémentaires.

II LES PERIODIQUES INTEGRES

Les périodiques furent soumis à la même politique d'intégration que les monographies. Nous avons comptabilisé sur l'exemplaire annoté le mieux renseigné du catalogue imprimé les titres intégrés et leur série d'intégration. Les résultats sont les suivants :

| APm | APg | BPm | BPg | CPm | CPg | DPm | DPg | EPm | EPg |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 136 | 183 | 2 | 7 | 282 | 766 | 15 | 21 | 352 | 263 |

On aboutit à un total de 2027 titres soit les 42% de titres intégrés, sachant que le relevé précis des cotes d'intégration reste éventuellement à faire si l'on voulait par exemple vérifier de possibles éliminations en cas de doublons ou d'un désherbage des collections d'Orsay.

Un titre peut correspondre à plusieurs cotes d'intégration : le *Bulletin de l'Académie des Sciences de l'URSS* est dispersé sous les cotes APg 223, CPg 139,

543, 547 et EPg 279 ou plusieurs titres peuvent se trouver regroupés sous une même cote : *Canadian Chemical Journal*, *Canadian Chemical Processing*, *Canadian Chemistry and Metallurgy*, *Canadian Chemistry and Process Industries* rassemblés sous la cote CPg 787 parce qu'ils renvoient à un titre sous ses différentes formes. Dans ce tableau, conformément au catalogue imprimé, chacune compte pour un titre. Il serait intéressant de procéder à une extraction des titres intégrés à partir du catalogue des périodiques d'Orsay (ou du SU) et des fiches mères papier de la Maison de la Chimie. Comme il n'existe pas d'inventaire de ces titres intégrés contrairement aux monographies, la bibliothèque disposerait ainsi d'une liste séparée et d'un état à jour. Dans la limite toutefois des cas particuliers de certaines publications en série classées comme monographies ou comme périodiques.

Lorsque les périodiques intégrés correspondaient à ces titres déjà détenus à Orsay, les fiches de bulletinage correspondantes étaient complétées avec une mention de provenance MC ; lorsque ces titres intégrés élargissaient l'offre de la BU, une fiche mère nouvelle était créée avec des fiches de bulletinage reprenant l'état de collection et la provenance. Tous les fascicules intégrés ou les volumes de périodiques reliés recevaient une nouvelle estampille, une cote avant d'être éventuellement reliés. Les fiches de bulletinage de la Maison de la Chimie correspondantes étaient généralement jetées ; un boîtier de fiches de titres intégrés avec mention des cotes d'intégration existe cependant mais il est très incomplet. A nouveau on mentionnera le cas des publications en série à partir d'un exemple. *Fortschritte der Physikalischen Chemie* figure dans le catalogue imprimé des périodiques scientifiques de Paris-Sud; cette collection fait par ailleurs l'objet d'une fiche dans le catalogue des collections (série CCg 20) avec mention des différents titres. Bien qu'intégré et rangé avec les monographies, le volume SCHLOGL, R. *Stofftransport durch Membranen*. Darmstadt, 1964. ne figure pas dans l'Opac puisque toutes les fiches de collections ne furent pas rétroconverties.

III LES PERIODIQUES NON INTEGRES

Les périodiques non intégrés occupent au 2^{ème} étage des magasins environ 715 mètres linéaires (ml) et 737 étagères (qui se répartissent grossièrement comme

suit : 9 ml pour les répertoires bibliographiques du type Beilstein, 5 ml pour les petits formats, 239 ml pour les moyens formats de la série 2, 214 ml pour les moyens formats de la série 3, 202 ml pour les grands formats de la série 4, 15 ml pour les très grand format de la série 5, 10 ml pour les thèses, 11 ml pour les brochures petit format, 9 ml pour les brochures grand format).

On peut donc retenir la fourchette de 2800 titres non intégrés et donc non signalés dans Myriade. Beaucoup ne correspondent qu'à quelques fascicules, surtout dans la période 1920-1960 et sont physiquement dispersés compte tenu des principes de cotation.

Il convient à leur sujet de conserver à l'esprit leur mode d'acquisition par la Maison de la Chimie. En effet, leur coût fut avancé comme l'une des raisons de la vente de la Bibliothèque qui ne pouvait faire face à autant d'abonnements et avait depuis longtemps favorisé les échanges avec des organismes de recherche. Tous les périodiques ne faisaient pas l'objet d'une politique d'acquisition raisonnée et suivie, l'arrivée de bon nombre d'entre eux obéissant aux vicissitudes de cette économie d'échange

FICHE COTATION MC

I/ PRINCIPES DE RANGEMENT

Les volumes non intégrés sont rangés au 2^{ème} étage des magasins. Les monographies sont séparées des périodiques. Les premières occupent 271 étagères dans X travées, les seconds Z étagères dans Y travées.

Il faut en préalable retenir que la séparation (d'origine ou à Orsay ?) présente de nombreuses erreurs, des monographies se trouvant parmi les périodiques, plus rarement l'inverse.

Cela ne manquera pas de causer des problèmes de communication, ou tout simplement de signalement des ouvrages. Ainsi, le volume intitulé *Veröffentlichungen des Kaiser-Wilhelm-Institut für Silikatforschungen in Berlin-Dahlem* coté 40421 est en réalité le tome 7 d'un périodique ; si un lecteur demande communication des numéros détenus par la Bibliothèque, le magasinier, informé du fonctionnement du catalogue sur fiches, recherchera à partir de la fiche signalétique les tomes 3,4,5,6,8,9,10 parmi les périodiques et déplorera un manquant (cotes 30542,30539,30607,42566,43586,44457,45584) au prix d'un parcours déjà fastidieux. Ces erreurs de rangement faussent également l'estimation du nombre de volumes de monographies cataloguées parmi les non intégrées qu'a réalisée Mme LECHAT ; des volumes signalés absents des rayons sont peut-être classés parmi les périodiques. Cela fausse enfin, quoique de manière marginale, la volumétrie.

De manière plus générale c'est tout le problème des publications en séries qui se trouve posé. Les monographies appartenant à une collection font l'objet d'une fiche dans le catalogue Auteurs mais deux tiroirs de fiches extraites de ce catalogue les regroupent par séries d'intégration, les actes de congrès ou des rapports d'organismes étaient traités tantôt comme des périodiques, tantôt comme des monographies etc.

II/ PRINCIPES DE COTATION

Les monographies portent sur le dos, pour chaque volume, en bas, **un numéro qui sert de cote**. Ce même numéro figure à l'intérieur accompagné d'une

estampille de la Maison de la Chimie et/ou d'une, voire plusieurs sociétés qui la composent. Il figure enfin sur les fiches du catalogue. Les périodiques ne sont pas tous cotés ; un numéro figure, généralement en haut à gauche, sur le premier numéro de la liasse (unité de conservation) lorsqu'il est joint à d'autres numéros ; il figure sur le dos en bas de la reliure dans le cas de périodiques reliés. Là encore, le numéro figure sur les fiches du catalogue.

Ce numéro est composé de 2 à 6 chiffres. **Les numéros** ne se suivent pas par ordre séquentiel, ils **forment des séries** : les numéros commençant par 1, 2,3,4,5,7,8,9 ; à l'intérieur de chaque série, ils se suivent par ordre croissant faisant se succéder les dizaines, centaines, milliers, dizaines de milliers, centaines de milliers. Ce numéro n'est pas en rapport avec une Société particulière, ni avec une date d'enregistrement; on observe cependant à l'intérieur d'une série, surtout pour les périodiques, des séquences chronologiques; il semble que les numéros aient été réattribués en de nombreuses occasions, à mesure qu'ils se trouvaient libérés, ce qui brise ces séquences chronologiques. En ce sens, il est difficile de parler de numéro d'inventaire. **La logique d'attribution de ces numéros obéit à une**

logique de format :

Série 1 des monographies, format < 20 cm

Série 2 des monographies, format compris entre 20 et 25 cm

Série 3 des monographies, format compris entre 25 et 28 cm

Série 4 des monographies, format compris entre 28 et 34 cm

Série 5 des monographies, format > 34cm

Série 1 des périodiques, format < 18 cm

Série 2 des périodiques, format compris entre 18 et 24/25 cm

Série 3 des périodiques, format compris entre 25 et 27 cm

Série 4 des périodiques, format compris entre 28 et 32 cm

Série 5 des périodiques, format > 35 cm

Les séries suivantes introduisent aussi une typologie de documents :

Série 7 des périodiques, dissertations, thèses ou mémoires pour l'obtention d'un titre ou d'un prix. Une grande majorité de ces documents sont en allemand.

Série 8 des périodiques, brochures, catalogue, notes techniques, tirés-à-part de petit format

Série 9 des périodiques, brochures, catalogues, notes techniques, tirés-à-part de grand format. On y trouve notamment les cours-conférences du Centre de Perfectionnement Technique publiés par la Soprodac (Société de productions documentaires), installée dans les locaux de la Maison de la Chimie jusqu'en 1966 avant son déménagement à Rueil (cf. le compte rendu de l'assemblée générale du 6 juin 1966).

Ces brochures ne sont pas numérotées rigoureusement dans un ordre chronologique et sont dispersées dans de nombreuses chemises-classeurs. On en trouve des liasses parmi les monographies.

Il n'existe pas de tranches de cotes réservées pour les monographies ou les périodiques.



- Fonds Maison de la Chimie -

Sommaire

- [Historique](#)
- [Composition](#)
- [Documents numérisés](#)

C'est le plus important des fonds patrimoniaux détenus par la BU, à côté du Fonds Navarro et du Fonds Paul Bert.

Historique

1- La Maison de la Chimie

Elle fut inaugurée en 1934, après qu'une souscription internationale eut été ouverte à l'occasion des célébrations du centenaire de la naissance de Marcelin Berthelot en 1927. Elle offrait un hébergement à plusieurs sociétés savantes ainsi qu'à des groupements d'industriels du secteur de la chimie. Elle disposait d'une Bibliothèque et d'un Centre de Documentation Chimique installés dans l'Hôtel de La Rochefoucault d'Elissac, rue saint Dominique à Paris.

La Bibliothèque recevait en dépôt les collections des sociétés liées par convention.

Le CDC quant à lui fut institué dès 1917 par la réunion des services de documentation de la Société de Chimie Industrielle. Transféré à la Maison de la Chimie lors de son ouverture, cet organisme privé affichait néanmoins des ambitions d'envergure publique. Il recherchait en effet l'exhaustivité documentaire dans son domaine (soit par une offre directe, soit par la poursuite du projet d'un réseau mondial de documentation reposant sur une politique d'échanges entre organismes de documentation français et étrangers)

En 1963, la Commission de la Bibliothèque engagea, avec l'accord des sociétés savantes dépositaires -à savoir la Société de chimie industrielle, la Société chimique de France, la Société de chimie biologique ainsi que de la Maison de la Chimie, l'Association des chimistes de l'industrie textile et le Centre de perfectionnement technique- des négociations pour la vente de ses collections. « 85.000 volumes de périodiques » (5.000 titres) et « 12.500 volumes de monographies » ainsi que les fichiers papier furent transférés en 1965 à la bibliothèque de la Faculté des Sciences d'Orsay nouvellement créée qui bénéficia ainsi d'un fonds de qualité pour étoffer ses collections propres.

2- Les fonds de la Maison de la Chimie

Clos au moment de la vente, ce fonds se distinguait par son homogénéité et sa richesse. Il comprenait des monographies, des périodiques morts et vivants, des thèses, des collections de brevets, des dossiers documentaires constitués de notes techniques, de cours, de catalogues d'entreprises. Il couvrait principalement le domaine de la chimie pure et appliquée ainsi que les retombées technologiques et industrielles de la recherche en chimie.

L'écrasante majorité des documents datent de la seconde moitié du XIXème et de la première moitié du XXème siècle, cependant qu'existent quelques ouvrages du XVIIIème.

On peut donc considérer sa valeur documentaire scientifique comme très faible aujourd'hui, sinon pour les recherches retrospectives. En revanche, le nombre considérable d'ouvrages ou de périodiques étrangers (beaucoup en allemand ou en anglais), l'abondance des thèses ou des résumés pour les thèses étrangères (pour l'essentiel en allemand), la spécialisation poussée de ses collections ainsi que les nombreuses particularités d'exemplaires (hommages des auteurs, mentions de donateurs etc.) lui confèrent une valeur patrimoniale incontestable, moins sur des critères d'ancienneté que de rareté et de fonds constitué.

Ce fonds de la Maison de la Chimie peut sans aucun doute servir à l'histoire des sciences et des techniques, de l'industrie voire à l'histoire des techniques documentaires par le rôle que joua le CDC.

La Maison de la Chimie disposait d'une classification originale développée dans les années 1930. Elle a pu être reconstituée à partir des anciens catalogues sur fiches encore détenus par la BU d'Orsay. Elle permet de rendre compte de la composition du Fonds et de la politique documentaire qui fut suivie. Cette classification comporte environ 960 indices répartis en 8 classes (1 à 8) et, en réalité, seulement 7 puisque la classe 4 n'est pas utilisée, vraisemblablement dans le but de pouvoir s'adapter aux progrès de la connaissance scientifique. Les indices sont constitués de 1 à 8 chiffres selon le degré de précision du thème traité et toujours selon un principe hiérarchique de subdivision.

Classe 1 : [Outils documentaires généraux du chimiste]

- 12. Dictionnaires
- 13. Calculs, mathématiques
- 14. Tables, formulaires, diagrammes
- 15. Nomenclature chimique
- 17. Histoire de la chimie

Classe 2 : Chimie pure

- 22. Chimie physique
- 23. Chimie minérale
- 24. Chimie organique
- 25. Chimie biologique

Classe 3 [Analyse et activité des laboratoires]

- 30. Chimie analytique
- 300. Ouvrages didactiques
- 301. Généralités
- 302. Tables
- 303. Laboratoires
- 304. Réactifs généraux
- 305. Echantillons et prélèvements
- 306. Méthodes générales d'analyse
- 307. Méthodes spéciales d'analyse

Classe 5 · Chimie appliquée

- 51. Ouvrages didactiques
- 52. Technologie chimique
- 522. L'usine
- 523. Appareils, machines-outils, outillage
- 524. Traitement physique des produits industriels
- 525. Traitement chimique des produits industriels
- 526. Action des rayonnements sur la matière
- 527. Généralités sur les produits industriels
- 528. Déchets et sous-produits industriels
- 53. Les industries chimiques
- 531. L'industrie nucléaire
- 532. Les industries minérales (1) [la géochimie]
- 533. Les industries minérales (2) [les produits de transformation]
- 534. Les industries organiques (1)
- 535. Les industries organiques (2)
- 536. Les industries organiques (3)
- 537. [L'agronomie et les industries agricoles]

Classe 6 · Organisation [de l'économie chimique]

- 62. Organisation scientifique [enseignement et recherche]
- 63. Organisation industrielle de l'usine
- 64. Organisation commerciale
- 65. Organisation sociale

67. Conférences et congrès

Classe 7 : Législation

- 71. Sociétés commerciales
- 72. Charges fiscales
- 73. Conflits du capital et du travail
- 74. Brevets, droits d'auteurs et marques de fabrique
- 75. Etablissements classés

Classe 8 : Economie, commerce, production

- 81. Commerce, production
- 82. Expositions
- 83. Problèmes politiques et monétaires

Documents numérisés

En 1994, un programme de numérisation et de microfilmage a été entrepris par la Direction du Développement scientifique et des réseaux de l'EpBnF. Il a retenu 1500 volumes du Fonds de la Maison de la Chimie pour alimenter le fonds scientifique de *Gallica*, la bibliothèque numérique de la BnF. On y trouve des ouvrages anciens d'avant 1811, des titres d'auteurs illustres ainsi que certains titres de périodiques tels *Journal für praktische Chemie* (Berlin), *Journal of Physical Chemistry* (Washington), *Organicheskaja Chimia* (Kiev), *Journal de pharmacie et de chimie* (Paris), *Apuntes de quimica* (Buenos Aires).

Sélection d'ouvrages numérisés :

- * ARATA, P.- Quimica Organica (1). Introduccion y serie grassa. La Plata : Museo de La Plata, 1893. 429 p.
- * DUMAS, J.B.- Mémoire sur les équivalents des corps simples. Paris : Mallet-Bachelier, 1859. 82p.
- * FOUCROY, Antoine-François- Philosophie chimique. Paris : chez du Pont, 1792. 174p.
- * GUYTON DE MORVEAU, L.B.- Traité des moyens de désinfecter l'air, de prévenir la contagion et d'en arrêter les progrès. 3ème éd -Paris : chez Bernard, 1805 441p
- * LEMERY, Nicolas -Pharmacopée universelle, tome 1 Paris : De Saint et Saillant, Nyon : J.T. Herissant, 1764. 632p.
- * LEMERY, Nicolas.- Cours de chymie. Paris, 1675. 534p
- * LIEBIG, Justus (von).- Lettres sur la chimie considérée dans ses applications à l'industrie, à la physiologie et à l'agriculture. Paris : Charpentier et Masson, 1847. 204p.
- * MENDELEEV, Dimitri.- Osnovy himii, tome 1. Léningrad, Moscou, 1934. 620p.
- * PASQUIER, (Baron).- Eloge de Monsieur le Baron Georges Cuvier. Paris, 1832. 55p.
- * OSTWALD, W.- Les principes scientifiques de la chimie analytique Paris . C Naud, trad. sur la 3ème éd. allemande, 1903. 219p.
- * VILLON A.M.- Nickel et cobalt. Paris : Vve Ch. Dunod, 1891. 111p
- * WURTZ, Adolphe.- Traité élémentaire de chimie médicale, tome 1 Paris : Masson, 1864 672p.

.....
Page d'accueil

HAUT

*
Informations pratiques - Catalogues - Prêt entre bibliothèques
Ressources en ligne - Formation à la documentation - Guides pour les auteurs

*